



- La lettre d'information aux IDEL des Pays de la Loire -

NEWSLETTER MAI 2023

CONTRIBUTION AU PROJET RÉGIONAL SANTÉ

# Projet Régional de Santé Pays de la Loire

Principal instrument de pilotage régional des politiques de santé, le **Projet Régional de Santé (PRS) définit les objectifs pluriannuels des actions que mène l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans ses domaines de compétences, ainsi que les mesures tendant à les atteindre.** Il constitue le document de référence pour les acteurs de santé en région.

Le PRS doit répondre à plusieurs enjeux stratégiques :

- Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé ;
- Indiquer les besoins en implantations pour l'exercice des soins de premier et second recours ;
- Fixer pour chaque zone les objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'offre par activité de soins et par équipement, les créations et suppressions d'activités de soins, les transformations, les regroupements et les coopérations entre les établissements de santé ;
- Fixer les objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'offre des établissements et des services médico-sociaux ;
- Définir l'offre d'examens de biologie médicale en fonction des besoins de la population.

Le PRS est élaboré avec le concours des acteurs de santé et soumis à une large consultation.

L'URPS Infirmiers, qui représente la profession auprès des instances portera des contributions afin d'amender le projet de PRS. En association avec le Confédération des centres de santé, l'URPS vous propose de **compléter ce court questionnaire sur l'impact de la vulnérabilité et des prises en charge complexes sur le travail de l'infirmier afin de rédiger une contribution commune.**

[J'accède au questionnaire](#)

VOIES VEINEUSES CENTRALES EN  
CANCÉROLOGIE PÉDIATRIQUE

## Dernières places disponibles

Les ateliers de manipulation des voies veineuses centrales se poursuivent.

La prochaine session aura lieu le 13 juin au 5 boulevard Vincent Gâche à Nantes (Immeuble SIGMA 2000 - Maison des URPS).

[En savoir plus](#)

[Je m'inscris](#)

## PROJET OCTAVE, POUR SÉCURISER L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICAMENTEUX DU PATIENT SÉNIOR



### LE PARCOURS OCTAVE S'OUVRE AUX INFIRMIERS

**OCTAVE est une expérimentation** article 51, **qui sécurise la prise en charge médicamenteuse des patients âgés, polymédiqués en amont, pendant et en aval d'une chirurgie programmée.** Le parcours est déployé dans divers établissements de santé ligériens et les professionnels de santé libéraux autour sont sollicités.

Ce nouveau mode d'organisation des soins favorise la coordination entre les professionnels de santé grâce à l'utilisation d'une plateforme web. Les professionnels de santé en ville et à l'hôpital déposent des données de santé et communiquent entre eux sur les traitements de leurs patients tout en apportant leur expertise métier. Depuis peu, la connexion à la plateforme est désormais disponible pour les infirmiers libéraux ! En tant que professionnel de santé, vous pourrez alors être sollicité pour réaliser auprès de votre patient, un accompagnement médicamenteux à domicile.

Depuis 18 mois, 550 patients ont été inclus dans l'expérimentation, 453 officines sont adhérentes au projet et 12 établissements de santé publics et privés se sont mobilisés. Une prolongation de l'expérimentation a été autorisée par le Ministère de la Santé et de la Prévention ainsi que l'Assurance Maladie jusqu'à fin avril 2024.

[En savoir plus](#)



Vous recevez ce mail car vous êtes infirmier.e sur le territoire ligérien.

Vous ne souhaitez plus recevoir les informations de votre URPS ?

[Se désinscrire de la newsletter](#)